

## FICHE TECHNIQUE

article		carton			dimension (lxbxh)	fenêtre	finition		déclaration de conformité	collisage	
Code Client	Code FP	type	karton	grammage			impression	laque		Conditionnement	p/palette
	<b>Boîtes Pâtisseries</b>										
BOITE A TARTE STANDARD 13 X 5 CM	050130-SB	GC2	121620275	300	130x130x050	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	100	8400
BOITE A TARTE STANDARD 15 X 5 CM	050150-SB	GC2	121620275	300	150x150x050	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	100	7700
BOITE A TARTE STANDARD 17 X 5 CM	050170-SB	GC2	121620275	300	170x170x050	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	100	5400
BOITE A TARTE STANDARD 19 X 5 CM	050190-SB	GC2	121620275	300	190x190x050	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	100	4800
BOITE A TARTE STANDARD 21 X 5 CM	050210-SB	GC2	121620275	300	210x210x050	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	100	4200
BOITE A TARTE STANDARD 23 X 5 CM	050230-SB	GC2	121620275	300	230x230x050	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	100	3500
BOITE A TARTE STANDARD 25 X 5 CM	050250-SB	GC2	121620300	325	250x250x050	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	100	2400
BOITE A TARTE STANDARD 27 X 5 CM	050270-SB	GC2	121620300	325	270x270x050	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	100	2400
BOITE A TARTE STANDARD 30 X 5 CM	050300-SB	GC2	121620325	350	300x300x050	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	100	2000
BOITE A TARTE STANDARD 32 X 5 CM	050320-SB	GC2	121620325	350	320x320x050	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	50	1500
BOITE A CHOUX STANDARD 19 X 10 CM	100190-SB	GC2	121620300	325	190x190x100	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	100	4000
BOITE A CHOUX STANDARD 21 X 10 CM	100210-SB	GC2	121620300	325	210x210x100	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	100	3500
BOITE A CHOUX STANDARD 23 X 10 CM	100230-SB	GC2	121620325	350	230x230x100	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	100	2800
BOITE A CHOUX STANDARD 25 X 10 CM	100250-SB	GC2	121620325	350	250x250x100	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	100	2400
BOITE A CHOUX STANDARD 27 X 10 CM	100270-SB	GC2	121620325	350	270x270x100	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	100	2400
BOITE A CHOUX STANDARD 30 X 10 CM	100300-SB	GC2	121620325	350	300x300x100	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	50	1500
BOITE A CHOUX STANDARD 35 X 10 CM	100350-SB	GC2	121620350	375	350x350x100	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	50	1000
BOITE A CHOUX STANDARD 40 X 10 CM	100400-SB	GC2	121620400	600	400x400x100	non	1 couleur	laqué brillant	<a href="#">2018.FP.VVO.GC2.zv.MM.PB</a>	50	800



## Verklaring van overeenstemming voor materialen en voorwerpen bestemd om met levensmiddelen in contact te komen

Fabrikant: FP Packaging (voorheen New Flanders Printing )  
Volledig adres: Kaarderslaan 10  
9160 Lokeren  
België

### Verklaart dat de hieronder beschreven producten:

- Patisserie dozen 4P & EU, beginnend met artikelcode 0.. of 1.. of EU0..of EU1..
- Bûchedozen EUB, BD, beginnend met artikelcode EUB.. of BD...
- Taartdozen CH, beginnend met artikelcode CH..
- Paasdozen PD, beginnend met artikelcode PD....
- Plooi kartons, beginnend met de artikelcode PLO...
- Paraatbodems en -deksels met de artikelcode ZP...
- Coffrets, beginnend met de artikelcode CO...

### Vervaardigd uit volgend karton:

- ° algemeen
  - Excellent Top, Pankabrite, Pankawhite, Accurate FR
- ° vetwerend (met bijkomende code PE, GR):
  - Excellent Top Freeze Grease , Accurate Freeze Grease Kit 9-11

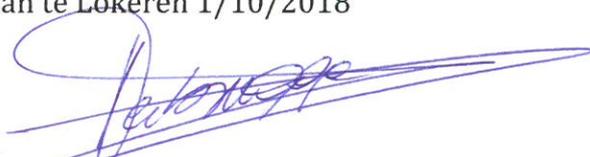
### Indien met Venster (bevattende code +V)

- ° bekleefd met Optimont 501 PET-Folie

### in overeenstemming zijn met:

- Verordening (EG) nr. 1935/2004 van het Europees Parlement en de Raad in zake materialen en voorwerpen om met levensmiddelen in contact te komen onder de volgende gebruiksomstandigheden:
  - type levensmiddel bestemd om met het materiaal/voorwerp in direct contact te komen (droge, vochtige en vette voeding)
  - bewaartijd en -temperatuur van het materiaal/voorwerp (droog bewaren)
  - eventuele behandeling van het materiaal/voorwerp (nvt)
  - verhouding oppervlakte/volume (nvt)
- Verordening (EG) nr. 2023/2006 van de Commissie betreffende goede fabricagemethoden voor materialen en voorwerpen bestemd om met levensmiddelen in contact te komen
- Verordening (EG) nr. 10/2011, gewijzigd door 2016/1416 en 2018/213 van de Commissie betreffende materialen en voorwerpen van kunststof, bestemd om met levensmiddelen in contact te komen

Gedaan te Lokeren 1/10/2018

  
Bernard Verbrugge  
Gedelegeerd Bestuurder

Only the products that are identified as such on this document are FSC® certified FSC SCS-COC-005219-KW



Het keurmerk voor verantwoord bosbeheer

BEMAPACK S.A.  
Rue de Rechain 43  
4650 CHAINEUX

BRUYERE SA  
Rue François-Léon de Bruyère 34  
6041 GOSELIES

### Attestation

Par la présente, nous attestons que tous nos produits sont conformes à l'utilisation FOOD CONTACT.

Nous vous joignons en annexe les différentes procédures mises en place dans nos processus de fabrication afin de répondre aux exigences de l'AFSCA.

Fait à Chaineux, le 29 novembre 2018,

Frédéric BEUVENS,  
Administrateur-délégué.



**BEMAPACK**

RUE DE RECHAIN 43  
4650 CHAINEUX

TEL.: (0032) 87 259660  
FAX : (0032) 87 259661

BEMAPACK S.A.  
Rue de Rechain 43  
4650 CHAINEUX / HERVE  
Belgique  
Tél. : 0032 87 259660  
GSM : 0032495 25 91 67  
FAX : 0032 87 259661  
[bemapack@hotmail.com](mailto:bemapack@hotmail.com)

**DECLARATION DE CONFORMITE CONCERNANT LES MATERIAUX ET DES  
OBJETS DESTINES A ENTRER EN CONTACT AVEC DES DENREES  
ALIMENTAIRES**

Je Soussigné, Beuvens Frédéric, Administrateur Délégué, certifie que les boîtes pâtisseries, boîtes à bûche, cartons alimentaires, cartons tracés fabriquées pour « BRUYERRE S.A. » sont conformes aux dispositions :

CE1935/2004 du Parlement européen et du conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaire et abrogeant les Directives 80/590/CEE et 89/109/CEE - Article16 ;

Arrêté Royal du 14 novembre 2003 relatif à l'autocontrôle, à la notification obligatoire et la traçabilité dans la chaîne alimentaire ;

Règlement CE 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

**Le carton utilisé est un carton GC2 allant de 270gr à 350gr en fonction du format et de la hauteur de la boîte.**

Fait à Chaîneux, le 25.09.2017

Beuvens Frédéric  
Administrateur Délégué

# Bemapack SA

## *Domaine de compétences.*

Conception et production d'emballages en carton compact.

## *La clientèle.*

Nous travaillons exclusivement pour des grossistes en emballage, en Belgique et en France.

## *Schéma de fabrication.*

Utilisation de carton Duplex GC2, de grammage compris entre 250 gr et 350 gr, commandé au format. Les délais de fabrication du carton nous contraignent à stocker en moyenne deux tonnes par format. Un contrôle visuel est effectué au déchargement. Les piles de cartons sont emballées sous plastique thermorétractable.

Nous avons deux système de commercialisation : d'une part des boîtes blanches ou avec une impression standard, d'autre part des boîtes personnalisées à la demande du client.

Le graphisme est sous-traité, nous travaillons sur base de fichiers PDF pour les bons à tirer émanant des différents clients. La réalisation des formes d'impression (plaques offset) est sous-traitée.

L'impression est réalisée par le procédé offset, au moyen de deux presses grand format. Nous utilisons des encres exemptes d'huiles minérales et de métaux lourds.

Les plaques sont archivées pour une éventuelle réutilisation.

La découpe et le rainage sont réalisés sur deux platines de découpe à alimentation automatique au moyen de formes de découpes dont la réalisation est sous-traitée.

La séparation du déchet est réalisé manuellement.

Le pliage collage de la boîte est réalisé sur une machine automatique.

Le produit fini est livré emballé par 100 pièces, dans des boîtes en carton ondulé.

Nous ne livrons que par palettes entières, emballées sous film étirable.

La livraison du produit est confiée à une entreprise de transport.

Un contrôle qualitatif visuel est effectué à tous les stades de la production par les opérateurs machine. Les cadres dirigeants sont disponibles à tout moment en cas de problème de fabrication.

# Bemapack SA

## Schéma de production .

Notre activité principale: transformation de carton compact en boîtes pliantes à destination des boulangers pâtisseries.

Matière première : carton GC2 ou GD2, certifié alimentaire, à ce jour 2 fournisseurs à savoir, CMPC et Rieger.

Certificats + fiches techniques.

Préresse : réalisé en sous-traitance, graphisme et réalisation des plaques offset.

Impression : en offset uniquement, en teintes pleines, encres Pantone utilisées de marque Hostman Steinberg, série Resista spéciale pour le carton.

Fiches techniques.

Découpe : à l'emporte pièce, décorticage manuel.

Pliage collage : sur une plieuse colleuse, colle de marque Swift

Fiches techniques.

Conditionnement : en caisses américaines ou sous film rétractable à la chaleur.

Livraison : sur palettes Euro, caisses américaines ceinturées par un film étirable .

Déchets : les déchets de carton résultant du décorticage et du rebut sont versé dans un container et recyclés.

Produits annexes : ronds à tartes et cartons tracés. Ces produits sont simplement coupés et emballés étiquetés sous film rétractable.

# Bemapack SA

## Tracabilité.

### *Le carton.*

Chaque pile de carton est munie d'une étiquette d'identification du fabricant.

L'étiquette est archivée après y avoir écrit une référence interne.

Cette référence interne est aussi reportée sur la fiche de production.

Le numéro interne sera reporté sur la tranche de toute pile entamée.

Numérisation de l'étiquette.

Fiche de production.

### *Les encres.*

Les numéros de fabrication des packs d'encres sont renseignés dans un registre d'après leur date d'ouverture.

Fiche technique

### *La colle.*

Les numéros de fabrication des seaux de colle sont renseignés dans un registre d'après leur date d'ouverture.

Fiche technique

### *Conditionnement.*

Chaque conditionnement (caisse américaine ou emballage rétractable) est étiqueté avec le nom du client final, le type de produit, la quantité, le logo alimentaire, un code barre de type d'article et la date.

Cette date sera reprise sur la fiche de production et la concordance sera établie.

### *Livraison.*

Chaque palette Euro sera accompagnée d'une feuille A4, apposée de manière visible sur une des faces, indiquant le contenu de chaque palette et reprenant nos coordonnées.

# Bemapack SA

## **Procédure de rappel.**

*Signalement d'un problème de la part d'un fournisseur.*

D'application pour le carton, l'encre et la colle.

Pour le carton, recherche dans les étiquettes numérisées pour trouver le numéro interne. Avec le numéro interne, recherche dans le tableur pour déterminer quelles commandes ont été réalisées avec le lot incriminé et rappeler les produits.

La procédure est plus simple pour la colle, nous achetons un lot tous les 6 mois qui est renseigné dans le registre des entrées de produits annexes.

Pour les encres, le registre des entrées nous renseignera à partir de quel moment un lot défectueux aura été utilisé, le tableur nous renseignera quel produits ont été réalisés à partir de cette encre et nous pourrons rappeler les produits incriminés.

*Signalement d'un problème de la part d'un client.*

Identification du problème et du poste concerné.

A partir de la date de fabrication, le tableur nous renseignera sur les produits utilisés et nous pourrons déterminer quelles autres productions auraient pu être concernées par le problème.

## **Notification à l'Afscs.**

Dans le cas où un problème relatif à notre méthode de production pourrait avoir des conséquences sur la santé, l'Afscs doit être prévenue.

Les coordonnées de l'UPC (Unité Provinciale de Contrôle) :  
Boulevard Frère Orban 25  
B-4000 LIEGE  
Belgique  
Tél : 04/2245911  
Fax : 04/2245901

Un formulaire est disponible à l'URL suivante :

<http://www.favv.be/notificationobligatoire/formulaire/default.asp>